№ 72 — 1875 CXme ANNEE Jeudi 17 Juin

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU VIGNOBLE NEUCHATELOIS

Paraissant le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 7.—
expéd. franco par la poste » 8.80
Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 4.—
par la poste, franco » 5.—
Pour 3 mois, » » » 2.80
Abonnements pris par la poste, 20 c. en sus.
On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-Neuf 3, et dans tous les bureaux de poste.

La maison HAASENSTEIN et VOGLER à Genève, Bâle et Zurich, Francfort s. M., Hambourg, Vienne Leipsic et Berlin, reçoit pour nous les annonces de la Suisse et de l'étranger, de même que la maison Rodolphe MOSSE, à Lausanne (Munich, Nuremberg, Vienne, Prague, Berlin, Hambourg, Brême, Francfort s. M, Strasbourg) et MM. Vérésoff et Cie, à Genève et à Paris.

PRIX DES ANNONCES :
De 1 à 3 lignes, 50 c. De 4 à 7, 75 c. De 8 lignes et au delà, 10 c. la ligne ord., 5 c. la répétition. Annonces non cantonales, 15 c. la 1re fois et 10 ensuite. Avis de mort de fr. 1 à 1.50. Pr s'adr. au bur. 50 c. Indications écrites, 10 c. — Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par rembours. Réclames 20 c. Les annonces reçues jusqu'à midi les lundis, mercredis et vendredis paraissent le lendemain.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUIN 1875

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.	Baromètre en milli. Moyenne du jour	Eau tombée.	VENT DOMINANT Direction.	Force.	ETAT du ciel.	REMARQUES
14	20,1	8 8	27,1	718,3		E-SO	faib.	clair	Toutes les Alpes visibles
15	18.5	9,4	28.2	717,0	7,2	N-S	«	couv.	Orage à 4 h

LIMNIMÈTRE en centimèt.	TEMPÉRAT. du lac
280.0	19,0
281,5	19,2

CHAUMONT

Jours du mois	TEMPÉRATURE en degrés centigrades. Moyenne du jour.	Minim.	Maxim	Baromètre en milli. Moyenne du jour.	Eau tombée	VENT DOMINANT Direction	Force	ETAT du ciel	REMARQUES.
14	17,1	11,3	21,9	668.8		O-NO	fort	clair	Alpes cl. m-s
15	14,5	10,0	19.5	667,6		«	moy.	tr-nuag	Orage, pluie 4 5 s

AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

☞ Les propriétaires d'immeubles situés dans le ressort municipal sont invités à faire payer leur quote-part de **contribution à l'assurance mutuelle** pour l'année 1874-1875, à la **caisse municipale les 16, 17 et 18 juin** courant, chaque jour de 8 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir.

Les contributions non payées pendant les jours fixés seront perçues **au domicile des propriétaires et à leurs frais.**

La contribution, **double de celle de l'année dernière**, a été fixée comme suit :

Fr. 1» — %₀ pr les bâtiments 1re cl. 1er risq.
» 1»20 » » » 2me »
» 1»50 » » » 3me »
» 2» — » » 2me cl. 1er »
» 2»50 » » » 2me »
» 4» — » » 3me cl. 1er »
» 6» — » » » 2me »

Neuchâtel, le 13 juin 1875.

Caisse municipale.

COMMISSION DE POLICE DES INCENDIES

Inspection annuelle de juin 1875

La Commission du feu a fixé l'inspection du personnel et du matériel des incendies au **samedi 19 juin** courant pour Neuchâtel. Les citoyens demeurant à Neuchâtel et faisant partie des corps suivants se réuniront le **samedi 19 juin 1875,** à 4 heures après-midi, aux lieux de rassemblement plus bas indiqués :

Les cinq compagnies de sapeurs-pompiers devant leurs hangars respectifs

Les officiers des files, sur la place du Port.

Les brandards, puiseurs et porteurs d'eau, sur le quai du Port.

Les estafettes à cheval sur le quai ouest du Port.

Les sauveurs, sous le péristyle de l'hôtel-de-ville.

Les soldats de la garde, équipés et armés, sur la place de l'hôtel-de-ville.

Les officiers, sous-officiers et soldats faisant partie de la garde des incendies, régulièrement appelés à servir en cette qualité, sont soumis aux dispositions du code pénal pour les troupes fédérales, du 27 août 1871. (Art. 19 du règlement pour la garde des incendies).

Les membres de la commission, sur le perron de l'hôtel-de-ville.

Neuchâtel, le 9 juin 1875.

Au nom de la Commission des incendies,
Le président, Ch. JACOTTET.

IMMEUBLES A VENDRE

A VENDRE

ou à louer une **jolie campagne** aux environs immédiats de la ville de Neuchâtel, dans une magnifique position. S'adr. à MM *Haasenstein et Vogler à Neuchâtel*, sous les initiales G. N. 752. H 1949 N

4 A vendre ou éventuellement à louer, quartier de la Boine, sur la ville de Neuchâtel,

une maison neuve

avec terrasses et balcons, confortablement établie, entourée de jardins et vigne et renfermant onze pièces avec dépendances, eau et buanderie dans la maison Contenance totale de la propriété 3 1/5 ouvriers.

La maison est au bénéfice du demi lod.

S'adr pour visiter l'immeuble, Parcs 5, dans l'après-midi, et pour les conditions au bureau de M. C.-Alfred Rychner, architecte.

Immeubles à vendre

Rodolphe Lemp, à Neuchâtel, offre à vendre des maisons d'habitations, des hôtels, une auberge avec des bains, un hôtel avec grand domaine, une très-bonne brasserie, de petits et grands domaines, petites campagnes d'agrément, etc., etc.

Le même cherche toujours des immeubles à vendre.

A vendre à Neuchâtel

Entre la route des Montagnes et la route de la Côte en construction, au haut de l'escalier reliant celle-ci à la gare: Une belle vigne, très bien disposée pour sol à bâtir, d'une contenance d'environ 16,400 pieds carrés. S'adr. à M. S.-T. Porret, notaire, à Neuchâtel.

Maison à vendre à Neuchâtel

Les ayants-droit de feu M. Edouard Bovet, en son vivant commissionnaire à Neuchâtel, vendront par voie d'enchères publiques, le samedi 19 juin 1875, à 3 h après-midi, en l'étude de MM Jacottet et Roulet, Terreaux 5, à Neuchâtel, **une maison** située rue de l'Hôpital 10 et rue du Neubourg 5, à l'usage d'habitations, magasins et dépendances. S'adr., pour les conditions, à l'étude Jacottet et Roulet, et pour voir l'immeuble, à Mad. veuve Bovet-Brandt, rue de l'Hôpital 10, de 2 à 4 heures du soir.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

Vente de bois

Vendredi 18 juin, à 8 et demi heures du matin, la commune de Neuchâtel vendra les bois suivants aux enchères dans la forêt de Chaumont :

93 billons de sapin,
20 demi-toises sapin,
2 demi toises hêtre
1600 fagots de hêtre,
1500 » branches de sapin,
3000 » jeune chêne et hêtre.

Rendez-vous à la Roche de l'Ermitage.

Vente de récoltes à Boudevilliers

Mercredi 23 juin 1875, dès les 8 et demi heures du matin, M. Alfred Berthoud-Coulon exposera en vente par voie d'enchères publiques et à de favorables conditions, la récolte en foin et regain de 36 à 40 poses environ, plus celle de 12 poses en blé, moitié blé et avoine. Ces terres sont situées pour la plupart dans le voisinage du village et d'une dévestiture facile.

Rendez-vous des amateurs devant le domicile de l'exposant, à Boudevilliers.

Vente de bois sur pied

Le lundi 21 juin prochain, dès les 2 heures après-midi, on vendra à de favorables conditions, dans l'étude de M Perrin, notaire à Valangin, environ 600 plantes de sapin sur pied, de belle venue et propres pour bois d'équarrissage et de sciage. Ces bois se trouvent à Combette Vallier, près les Hauts Geneveys et peuvent être facilement dirigés sur la gare de ce dernier lieu. S'adr. pour les visiter à M. F. Numa Guyot ou à M. Numa Béguin, à Boudevilliers.

ANNONCES DE VENTE

11 Les personnes qui seraient encore disposées à acheter de bons fagots de foyard, seront promptement servies en s'adressant au magasin de Mlle L'Eplattenier, rue de la Treille.

BUHLER'S
KRÆUTERBALSAM

Extrait d'herbes balsamiques.

Prévient la chûte des cheveux et les fait croître.

Prix du flacon : **2 francs.**

Chez Emile Buhler, parfumeur, à Neuchâtel,

qui est en possession de nombreux certificats de personnes ayant employé cette eau avec succès.

CHEZ J. EGGIMANN COIFFEUR

sous le bureau des télégraphes. A vendre, deux malles neuves, à un prix raisonnable.

Reçu un grand et joli choix de cravates, haute nouveauté, à un prix très modéré.

14 On offre à vendre plusieurs **tonneaux** de 4000 à 8000 pots, en très bon état. S'adr. à R. Lemp, agent, Neuchâtel.

15 A vendre pour cause de départ, un petit ménage se composant, de un lit complet, table, chaise, potager, poussette, le tout peu usagé, ainsi que des outils d'horlogerie, tels que: outil à percer les chapeaux, cuvettes et cadrans, un burin fixe à la roue, tour à arrondir avec fraises, balance pour comptoir, tour à polir les boîtes, le tout presque neuf et garanti. Le bureau indiquera.

Chez Emile BUHLER, coiffeur, rue de la Treille.

EMPLATRES

pour la guérison radicale des cors aux pieds.

De nombreux certificats de guérison sont à la disposition des personnes qui voudront en prendre connaissance.

Siphons et limonade

chez François Montandon

rue du Temple-neuf 18.

Chez le même, à vendre en gros et détail 400 bouteilles vin d'**Asti mousseux,** 1re qualité, à fr 1»40 la bouteille verre perdu. Toujours bon vin rouge et blanc de table à 35 cent. la bouteille.

Bois de foyard et de sapin

Pour les commandes, s'adresser au magasin agricole, place du Port 6; pour le visiter, à la ferme de la ruelle Vaucher. A la même adresse, l'on offre à vendre un joli cheval à deux mains.

Glace de Chanélaz

Vente au détail à 7 cent. la livre chez M. Soltaz, au magasin agricole, en face le port. Le même reçoit les commandes pour de fortes quantités et les livre à domicile.

Librairie A. G. Berthoud

Rue Neuve des Poteaux 4

Vient de paraître

Pas de loi sans le miracle, à propos de loi et miracle, lettre au P. Hyacinthe par F. de Rougemont. in 12, 40 c.

Pinte de l'hôtel de la Couronne

rue Fleury

On sert à la ration à toute heure, soupe, viande, légume,

pour 50 centimes.

Avis important

Vu les nombreuses commandes faites chaque jour pour le bois de chauffage de France (charmille et foyard), M. Pion prie les amateurs de lui donner leurs commandes 8 jours d'avance

PION, maison Gamet, au Rocher.

Plus de goîtres

Prompte guérison du goître sans les suites fâcheuses qu'occasionnent les préparations iodées par leur usage prolongé. Traitement facile et infaillible. Prospectus imprimés. Prix: 3 fr. pour Genève. Expédition contre remboursement. Remède externe. Pharmacie DARIER, à Genève. (H-X)

A vendre

Faubourg du Lac 13, en bloc ou en détail, environ 300 pots d'excellent vin rouge 1873, à fr. 1»50 le pot

25 A vendre quelques meubles, tels que: armoires, grande commode, tables, chaises, etc S'adr. faubourg du Crêt 5, au 1er.

26 A vendre de la **tourbe des Ponts** bien conditionnée à 20 fr. la bauche de 120 pieds, livrable à domicile pendant le mois d'août; payable à la réception. Se faire inscrire au plus tôt chez P. L'Eplattenier, teinturier, Ecluse 21, Neuchâtel.

A la fabrication d'eaux minérales gazeuses
à COLOMBIER

Limonade aux citrons, eau de seltz, eau de soude, siphons, etc.

Edouard Burdet et Cie, fabricants.

LE MAGASIN LAZIER
Vis-à-vis le temple neuf, Neuchâtel

Met en vente une quantité d'articles vendus au 50 pour cent en dessous des prix du cours, tels que : mohairs, grisailles, lustres, lenos, etc., depuis 50 cent.
Etoffes pour jupons, haute nouveauté.
Popelines, satins, écossais, diagonales, à des prix très-avantageux.
Toiles blanchies et écrues, depuis 50 cent.
Coutils pour duvets et matelas en toutes largeurs.
Cotonnes nouveautés, cotonnes pour lits et pour chemises.
Indiennes meubles, indiennes croisées, cretonnes et percales.
Spécialité de tapis pour lits et pour meubles, en tricot et filochés, vendus à des prix exceptionnels
Tapis de table en flanelle, bourre de soie, à filets et brodés à la main, de toutes grandeurs et de tout prix
Devants de canapé, descentes de lit, depuis fr. 5»50.
Tapis pour ameublements Milieux de salons..
Nappages, serviettes, essuie-mains damassés et linges de cuisine En général tous les articles pour trousseaux.
Plume et duvet.

Glaces de Venise de différentes grandeurs.

Vins fins et ordinaires de France, garantis **naturels** et rendus **franco** de chez le propriétaire chez l'acheteur.
Crûs renommés de premières marques.

RÉUNION VINICOLE DU MIDI

Prix-court envoyé sur demande affranchie.
Ecrire à E MOLLET, agent général en Suisse, case 449, à **Genève.**
On demande des représentants sérieux pour chaque district du canton de Neuchâtel. (H 4237 X)

DÉPOT
DE LA GLACE DU MONT-BLANC
MAISON DE COMESTIBLES
RINSOZ FILS, Temple-neuf.

Tous les jours, glace au détail.

Messieurs les maîtres d'hôtel, restaurateurs et particuliers qui désirent être servis régulièrement toute la saison, sont priés de se faire inscrire le plus tôt.
Je suis toujours assorti en légumes, gibiers, volailles, poisson du lac et marée, conserves de légumes, vins fins et liqueurs, etc., etc.

31 A vendre faute de place, une devanture de magasin avec volets. S'adr. à L[e] Wenker, menuisier, ruelle Dupeyrou.

32 A vendre, de belle toile en fil et coton, serviettes, nappes, à des prix avantageux, hôtel de la Couronne, à Neuchâtel.

33 A vendre de suite, un jeu de formes et tout ce qui concerne l'outillage d'un chapelier. — A la même adresse quelques centaines de bouteilles vides. Le bureau indiquera.

34 A vendre un bel entrain de pêche, composé de tramails neufs. Plus une bonne chèvre, chez A. Kiehl, à Chevroux.

AVIS

On offre à remettre, dans la rue la plus fréquentée de la ville, une cave bien située pour le commerce des vins en gros et surtout en détail. Elle contient actuellement pour environ 5,500 francs de vins rouges et blancs de France, dans les bonnes qualités ordinaires, qu'on céderait à prix raisonnable et avec terme pour payer. Ecrire poste restante aux initiales C. 5.

La Société de Consommation
de Corcelles et Cormondrèche

annonce à sa clientèle de la localité et des environs, qu'elle rouvrira son magasin de Cormondrèche, mercredi 16 juin courant, maison de Mme Nicolet, au haut du village.

26 A vendre, un piano pour commençants. S'adr. au magasin de musique des sœurs Lehmann, Neuchâtel.

Préparatifs au coca
du prof. Dr Sampson.

Éprouvés depuis de longues années ils guérissent promptement et sûrement les affections de **l'organe respiratoire.**
(Pillules n° 1.)
des organes de la digestion
(Pill. n° 2 et vin)
du système nerveux et des faiblesses de toutes espèces
(Pill. 3 et esprit de vin au coca),
Prix d'un flacon fr. 4»50 ou d'une boîte fr. 4. On envoie gratis franco la dissertation, pharmacie du Maure (Mayence) ou par les dépôts: **Neuchâtel,** E. Bauler, succr, pharm.; **Bienne,** Behrens fils, pharm. Stoker; **Fribourg,** Alf. Pittel, pharm.; **Berne,** A. Brunner, pharm.; **Genève.** Burkel frères, droguerie médic.

La farine lactée suisse

de Charles Lapp, chimiste, à Fribourg (Suisse), constitue **la meilleure nourriture** pour les enfants en bas âge, et comme telle, est recommandée par les principaux médecins.
Dépôt chez J. Stern, nég., rue de l'Hôpital 16, à Neuchâtel.

39 A vendre, d'excellent charbon de jeune bois, par wagon de 80 sacs environ, à fr. 5»50 le quintal, franco en gare.
M. MAITREJEAN, à Travers.

ON DEMANDE A ACHETER

40 On demande à acheter des **fûts vides,** pièces et feuillettes en bon état, type mâconnais. S'adr à L. A. Schmidlin, ruelle Dublé 3, Neuchâtel.

41 On demande à acheter d'occasion quelques centaines **bouteilles bordelaises** vides. S'adr. au bureau de la feuille d'avis.

A LOUER

42 A louer, pour la fin du mois, une chambre meublée, faub. du Lac 17.

43 A louer à une ou deux personnes sans enfants, une chambre à cheminée, cabinet et galetas. Rue du Château 20.

44 A louer pour le 20 courant, à un monsieur une jolie chambre meublée avec vue magnifique. S'adr. aux Terreaux 3, au second.

45 Pour St-Jean, à louer une chambre non meublée. — A la même adresse, on demande pour Zurich, une jeune fille sachant bien le français, coudre et repasser. S'adr. rue de la Treille 5, au 2me.

46 A louer pour un ou deux messieurs une grande chambre peu meublée, pour le 1er juillet. S'adr. au bureau.

47 Un jeune homme rangé trouverait à partager une belle grande chambre pour le 30 juin. S'adr. au bureau.

48 A louer, une jolie chambre meublée, pour un monsieur de bureau. S'adr. rue de l'Ancien hôtel de ville 1, au 3me.

49 On offre à louer tout de suite une chambre non meublée. Le bureau de la feuille indiquera.

50 A louer pour St-Jean 2 logements bien éclairés, l'un de 4 l'autre de 3 chambres et dépendances. S'adr. à Serrières n° 62.

51 A louer, une jolie chambre meublée. Rue de l'Industrie 15, au second.

52 A louer pour de suite, deux chambres. S'adr au bureau d'avis.

53 Chambre à louer pour un monsieur de bureau. Rue St-Maurice 5.

Wilderswyl-Interlaken

A louer pour la saison, une jolie maison de campagne confortablement meublée, 5 lits de maître, chambre de domestique, salon, salle à manger, cuisine, eau dans la maison, jardin; prix modéré. S'adr. à Mad. Boutibonne, à Interlaken.

55 Deux chambres meublées pour messieurs, sont à louer pour le 1er juillet. S'adresser rue de l'Oratoire 3, au premier.

56 A louer, pour un monsieur de bureau, une chambre meublée, ayant vue sur le lac et la promenade. S'adr. faubourg du Lac 27, 1er étage

57 Chambre meublée, Seyon 18.

58 **Appartement de 7 pièces.** Eau, gaz, vue magnifique. S'adr à M. Porret notaire, rue du Château.

DEMANDES DE LOGEMENTS

59 On cherche pour le 1er juillet en ville, pour une personne, une chambre meublée avec ou sans cabinet, si possible près de la gare. S'adr. à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler à Neuchâtel.* H 1987 N

60 Deux personnes tranquilles et sans enfants, demandent à louer de suite, en ville, un logement de 3 chambres avec dépendances. Déposer les offres à M. Fritz Weber, épicier, rue du Temple-neuf.

61 On demande à louer en ville, pour le printemps 1876, un **magasin** avec dépendances si possible, pour un commerce parfaitement agréable et tranquille. On est prié de déposer les offres au bureau de cette feuille sous chiffre F. X.

OFFRES DE SERVICES

62 Une fille allemande qui parle passablement le français, cherche à se placer de suite comme femme de chambre ou pour faire un petit ménage. S'adr. chez Camille Perrenoud, au Carré rue des Poteaux 5.

62 Une jeune vaudoise, munie de bonnes recommandations et connaissant le service de bonne et de femme de chambre, désire se placer. S'adr. faub. de la Maladière 9.

63 Un domestique allemand, de 25 ans, ne parlant pas français, désire se placer comme cocher ou domestique pour tout faire. S'adr. chez M. F. Jacottet, faub. des Parcs 2.

64 Un jeune homme de toute moralité et muni de bons certificats, cherche une place de garçon de magasin. Adresser les offres chez Mme Vuithier-Roy, place du Port.

CONDITIONS OFFERTES

65 On demande une domestique sachant bien cuire et pouvant aussi un peu s'occuper du service des chambres; de bonnes recommandations sont exigées. S'adr. au bureau.

66 On demande pour le 24 juin, une fille sachant bien coudre, laver et repasser. S'adr. chez Mme Paul Trouvot, Sablons 1.

67 On cherche pour l'**Egypte** une **bonne** française, parfaitement recommandée et âgée de 25 à 30 ans. S'adr. Port-Roulant 5, Neuchâtel.

68 On cherche une première bonne pour la Hollande S'adr. à Mme la ministre Godet, rue St-Honoré 1.

69 On demande pour le plus vite possible, une brave fille sachant faire un bon ordinaire Inutile de se présenter sans certificats de moralité. S'adr pour renseignements au magasin Bickert, rue du Seyon.

70 On demande pour la St Jean, une cuisinière expérimentée, parlant français et bien recommandée. S'adr. au bureau d'avis.

71 On demande une brave fille, propre et robuste, sachant faire la cuisine et tous les travaux du ménage. S'adr. rue de l'Hôpital 8, au premier.

72 On demande pour entrer de suite, dans un village du Val de St Imier, une femme de chambre, connaissant bien son service, sachant laver et repasser, munie de bonnes recommandations. S'adr. faub. du Crêt 10.

73 On demande une cuisinière qui sache faire un bon ordinaire et qui parle le français. S'adr. faub. du Crêt 25.

74 On demande pour la St-Jean une brave domestique sachant bien faire la cuisine et munie de bonnes recommandations. S'adr. 7 faub. du Château.

75 On demande pour le 1er juillet, une fille robuste et de toute moralité, pour tout faire dans un ménage. S'adr. pharmacie Chable à Colombier.

76 On demande pour un ménage de 3 personnes, une domestique sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage; entrée en St-Jean. S'adr. 7, Place-d'Armes, 1er étage.

PLACES OFFERTES ou DEMANDÉES

77 Une bonne ouvrière repasseuse trouverait de l'occupation avec bons gages, pour les mois d'été, chez une blanchisseuse en dehors de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

78 On demande à Constantinople, un précepteur pour quatre enfants de 9 à 13 ans. Connaissances requises: français, allemand, latin, grec, dessin, si possible le piano et l'anglais. S'adr. au bureau d'avis.

79 Un jeune homme très recommandable, qui a terminé ses études classiques, désire utiliser comme précepteur ses quatre mois de vacances. Références: Mlle Alric, Pré-Nancy, sur Prilly, Lausanne.

80 Une demoiselle qui sait l'allemand et le français, désire se placer dans un magasin. S'adr. au bureau de la feuille.

81 **Des instituteurs et institutrices** de langue française, diplômés et parlant, si possible, une langue étrangère, **sont demandés à l'Office du Professorat,** à **Genève.** S'y adresser de suite avec copie des titres et photographie.
(He 4556 X.)

82 **Un jeune homme** intelligent, (fromager), désire trouver **une place** où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Adresser les offres sous les initiales J. L 204, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler à Lucerne.*
(H. 204 Lu)

83 On désire placer une jeune fille de 15 ans, chez une famille respectable où elle pourrait visiter les écoles et en dehors des leçons, aider dans un magasin. Adresser les offres à M **Th. Thenissen à Soleure.**
(He 726 Y).

84 Un jeune zurichois recommandable qui connait bien la tenue des livres, désirant se perfectionner dans le français qu'il parle déjà passablement, voudrait se placer comme volontaire dans une maison de commerce, bureau, fabrique, etc. S'adr. à M. Arnold Kägi, chez M. Matthey, à Neuveville.

Atelier Ch. Maillot,

Industrie n° 15

On prendrait de suite plusieurs jeunes filles, fortes, robustes, et de toute moralité, qui seraient employées à différents travaux d'atelier.

Elles seront logées, nourries et rétribuées convenablement.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

86 Perdu en ville, mardi 15 courant, un médaillon en or, renfermant des photographies. Prière de le rapporter au bureau du journal contre récompense.

87 On a perdu dimanche dernier une montre, de la brasserie Korner jusqu'à moitié chemin de St-Blaise; prière de la rapporter contre récompense à Ch. Stocker, fabrique des télégraphes, Neuchâtel.

88 Une jeune chienne de garde, manteau gris-brun, long poil, pattes blanches, s'est rendue au Maley, chez Henri Dardel, où elle peut être réclamée. H 1983 N

89 Les personnes qui ont oublié la semaine dernière, une canne, un grand tablier toile, et une valise, peuvent venir les réclamer aux conditions d'usage, à la chapellerie P. Graf, sous l'hôtel du Faucon.

AVIS DIVERS

90 La Direction de la **Société de navigation à vapeur** des lacs de Neuchâtel et Morat porte à la connaissance du public, qu'ensuite d'un changement survenu dans l'horaire du Jura Berne, le départ du 1er bateau de Neuchâtel pour Morat aura lieu à 8 h. 30 m. au lieu de 8 h 15 m. (H 1980 N)

91 Un poste **d'institutrice** de 4me classe primaire, avec un traitement de fr. 1400 par année, est mis au concours dans le collége municipal de Neuchâtel. S'adr jusqu'au 27 juin, à M. Alphonse Petitpierre, directeur des écoles (H 1981 N)

Courtier agent de change

Bernard Barrelet, 27 faub. du Lac, Neuchâtel, se charge de tout ce qui concerne **le courtage** en marchandises, en immeubles, en titres et valeurs de banque et d'escompte

Tous les livres de la bibliothèque publique doivent y être rapportés avant le 30 juin.

Recommandation

Charles Wenger, coiffeur, a l'honneur d'annoncer à l'honorable public de la ville et des environs qu'il vient de s'établir pour son compte à la rue des Chavannes 10, maison de M. Joss, et profite de cette occasion pour se recommander, il fera tout son possible pour contenter les personnes qui voudront lui accorder leur confiance. Il se charge aussi des ouvrages en cheveux.

Mise au concours

La place de **télégraphiste, à Cormondrèche,** est mise au concours avec un traitement fixe annuel de fr. 200, plus, la provision réglementaire de 10 centimes par dépêche. Les personnes des deux sexes qui se vouent à une occupation sédentaire dans un local convenable, et qui seraient disposées à concourir pour cette place, sont invitées à adresser leurs offres de service, accompagnées de certificats et de renseignements suffisants, d'ici au 22 courant, à l'Inspection des télégraphes à Berne, qui fournira d'ailleurs sur demande des renseignements plus détaillés. L'instruction nécessaire aura lieu sur place, à Cormondrèche, et les frais y relatifs seront supportés par l'administration.

96 Une couturière se recommande aux personnes qui voudront l'occuper, pour costumes et autres ouvrages en journée ou à la maison. S'adr. rue de l'Oratoire 5, au second, porte à gauche.

Tous les livres de la bibliothèque populaire doivent y être rapportés avant le 30 juin.

Séjour d'été à Niederrickenbach

(CANTON D'UNTERWALD).

Cet endroit, abrité et situé à une élévation de 3890' au-dessus de la mer, offre une belle vue sur la vallée, l'air y est très pur et recommandable pour des personnes faibles, etc. — Accueil cordial. — Table fortifiante. — Bonne eau de source. — Chaud-lait et lait de chèvre.

Prix de pension: fr. 4 à 7.

On peut se procurer une brochure gratis et de plus amples renseignements chez MM. Humbert et Cie, à Neuchâtel. ou chez le propriétaire Jules Jenner, à Niederrickenbach.

98 Le public est informé que le **dépôt du pénitencier** se trouvera à partir du jeudi 17 courant, chez M. Sottaz, au magasin agricole, sur le port, vis-à-vis du débarcadère des bateaux à vapeur Les personnes qui ont des réparations à envoyer au Pénitencier peuvent les déposer au nouveau dépôt dès ce jour; on peut également y réclamer les objets remis à l'ancien dépôt.

99 L'administration du **pénitencier** met au concours la fourniture de la viande pour cet établissement à partir du 1er juillet prochain. Adresser les offres à l'administration susdite jusqu'au 25 courant.

Emprunt

On demande à emprunter fr. 1500 sur solide hypothèque. On paierait un bon intérêt. S'adr. à S. Forestier, notaire, rue de la Promenade noire 5.

AVIS

Les jeunes gens de la ville qui seraient disposés à faire partie de la musique des cadets, sont priés de s'inscrire au plus vite chez le chef du corps,

Henri Furrer, major,
Quartier du Palais 5.

SÉJOUR DE MONTAGNE.

L'hôtel Bellevue, aux Hauts-Geneveys canton de Neuchâtel, tenu par N. Freitag, propriétaire, est un séjour des plus agréables comme site et climat.

Vue magnifique et très étendue sur le Val-de-Ruz, le lac de Neuchâtel et la chaîne des Alpes. Les environs sont riches en buts de promenade. Télégraphe et chemin de fer desservant la localité.

Climat très sain et convenant surtout aux personnes qui doivent respirer l'air pur de la montagne et éviter les chaleurs de la belle saison. Pour tous autres renseignements comme pour les conditions qui sont raisonnables, s'adr. à lui même au dit lieu.

103 La municipalité de Boudry met au concours le poste de garde municipal de jour et huissier du conseil.

Les personnes disposées à soumissionner peuvent prendre connaissance du cahier des charges et adresser leurs offres de service, chez le citoyen Jules Breguet, directeur de police municipale, ou se faire inscrire chez le soussigné, d'ici au 20 juin courant au plus tard

Boudry, le 9 juin 1875.

Le secrétaire du Conseil municipal,
Ch. Vasserot.

Outils et fournitures d'horlogerie

A. Bernard, à Colombier.

J'ai l'honneur de prévenir MM les horlogers que je viens de transférer mon magasin dans la maison de M. Benoit Mœury, sellier, à Colombier, (sous le cercle Patrie). J'espère mériter la confiance par la bonne qualité des fournitures.

SOCIÉTÉ DE GARANTIE

FRANCO-AMÉRICAINE

(ANONYME)

Constituée par actes déposés chez Me GATINE, notaire, à Paris.

Siége social: 10, place Vendôme, à Paris.

Capital : 10 MILLIONS de francs.

Réserve statutaire: MOITIÉ DES BÉNÉFICES NETS

Directeur général : **M. le comte de BREDA.**

Représentant aux Etats Unis : **M. Louis-H. MEYER** (New-York).

La **Société de garantie Franco-Américaine** est Française.

Après avoir fait étudier par des ingénieurs spéciaux la ligne du chemin de fer de **Denver-Rio Grande**, reliant le chemin de **New-York** à **San-Francisco** avec le **Mexique,** elle s'est chargée du placement des obligations de cette ligne.

Ces obligations, remboursables par voie de tirage au sort dans le délai maximum de **46 ans,** rapportent **7 0/0 d'intérêt annuel**, payable par semestre en France et en Angleterre.

Elles sont garanties tant en principal qu'en intérêt :

1° Par la propriété du chemin de fer constituant un gage hypothécaire légalement inscrit ;

2° Par le capital de la Société de garantie ;

3° Par la moitié de ses bénéfices.

Les obligations hypothécaires garanties comprennent quatre types :

1° Obligations de **5,200 francs** rapportant **364 francs** par an ;

2° Obligations de **2 600 francs** rapportant **182 francs** par an.

Pour faciliter le placement de ces titres, dont les coupures ne sont pas conformes aux habitudes françaises, la Société de Garantie délivre des certificats échangeables contre les titres originaux :

De 1/10, soit **520 francs** rapportant **36 fr. 40** par an ; et de 1/20 soit **260 francs** rapportant **18 fr. 20** par an.

Soit **7 0/0** d'intérêt sans aucun risque à courir.

Les coupons sont payables à Paris les 1er juin et 1er décembre. — Les coupons seront aussi payables en Suisse.

Les ordres sont reçus également pour compte de la Société de garantie :

A PARIS, à la caisse de **M. Félix Boocks,** banquier, 23, passage Saulnier (directement et par lettre chargée)

DANS LES DÉPARTEMENTS et à l'étranger, chez MM. les banquiers, ses correspondants. (H 3730 X)

FÊTE CANTONALE DE GYMNASTIQUE

APPEL

La première fête cantonale de gymnastique aura lieu dans notre ville, les 17, 18 et 19 juillet prochain

Cette fête, nous l'espérons, comptera parmi les fêtes nationales dont la population neuchâteloise a le devoir d'être fière. Indépendamment des vingt et une sections de gymnastique existant dans notre canton, nous sommes assurés du concours actif des gymnastes qui font partie des vingt sociétés invitées appartenant aux cantons voisins; ils arriveront en grand nombre, attirés par le souvenir de la brillante réception qui leur a été faite en 1862 lors de la fête fédérale, ainsi que par la perspective de l'accueil non moins généreux et sympathique que Neuchâtel leur réserve en 1875. — Noblesse oblige: la population de notre ville voudra être à la hauteur de sa réputation, et, fidèle à ses vieilles traditions d'hospitalité, elle saura recevoir dignement les quatre à cinq cents gymnastes suisses qui seront ses hôtes au mois de juillet prochain. Les dames surtout, dont la générosité s'est si bien montrée en 1862, n'oublieront pas ce qui donne tant d'attrait à une fête de gymnastique et contribue le plus à son succès: nous voulons parler du **pavillon des prix** qui, cette fois encore, nous en sommes certains, sera garni avec cette profusion élégante et de bon goût dont la fête fédérale nous a laissé l'agréable souvenir.

Nous prions donc toutes les personnes — et nous espérons qu'elles seront nombreuses, — qui voudront bien concourir à récompenser les jeunes et vaillants champions de notre tournoi pacifique, à envoyer les dons qu'elles offriront comme prix, soit à l'un des membres du comité soussigné, soit plus spécialement aux magasins de

MM. **Th. Bickert ;**
Fuhrer et **Muller ;**
J. J. Kissling, libraire, place d'Armes.
H.-E. Henriod, libraire ;
MM. **Dubuis,** orfèvre (MM. Jeanjaquet et Cie) ;
Alfred Zimmermann ;
Et de Mlle **Villinger,** rue de l'Hôpital.

Neuchâtel, le 24 avril 1875.

Le Comité des prix :

Numa Bourquin, conseiller d'état, *président,*
Henri Rychner, négociant, *vice-président,*
Emile Bonjour, préposé militaire, *secrétaire-caissier,*

Cyprien Ayer, professeur,
Pierre Claret, monteur de boîtes,
Oscar Dubuis, orfèvre,
Aug. Isoz, cafetier,
Alfr. Zimmermann, négociant,
Th. Bickert, négociant,
James Clerc, secrétaire de police,
Edouard Fuhrer, négociant,
Victor Kitt, fabricant d'horlogerie.

(H 1821 N)

Etablissement de cure à Walzenhausen

canton d'Appenzell (Suisse), 2200 pieds au-dessus de la mer.

Vue magnifique sur le Rhin et tout le lac de Constance. Cure de petit-lait, de lait et de lait de chèvre.

Télégraphe et communication postale avec la station du chemin de fer de Rheineck, d'une lieue de distance.

Prix de la pension : au mois de mai, juin et septembre, 6 francs tout compris ; juillet et août, fr. 5, sans chambre. Prospectus gratis.

(M 1510 Z) **H. BLEULER.**

ETAT CIVIL DE

COLOMBIER ET AUVERNIER

En mai 1875.

Mariages.

Louis-Alphonse Junod, marchand de vin, et Marie-Louise Piéchaud, tous deux dom. à Auvernier.

Cesar Perrin, négociant, dom. à Colombier, et Anna-Maria-Ida Hartmann, dom. à Wædenschweil (Zurich).

Naissances.

3 mai. Eugène-Oscar, à Jacob Wirth et à Thérésia née Portmann, à Colombier.

5. Louis-Philippe, à Louis-François Miéville et à Marie née Barbier, dom. au Biedrière Colombier.

16. Paul-Edouard, à François-Alexandre-Napoléon Borel et à Marie née Javet dom. à Colombier.

17. Marie Amélie, à Henri Berner et à Wilhelmine-Marie-Louise née Jordan, domicilié à Colombier.

18. Max-Robert, à Henri-Charles Theynet et à Marie-Madelaine née Baldinger, dom. à Colombier

Décès.

1er mai. Daniel Lardy, propriétaire, né le 3 mars 1787, veuf de Susanne-Alexandrine Wilhelmine née Lambelet, dom. à Auvernier.

1er. Julien David Redard, né le 9 avril 1815, ferblantier, époux de Constance-Marianne née Galland, dom. à Auvernier.

12. Rose-Louise-Eugénie Mentha, née le 6 mars 1859, célibataire, dom. à Colombier.

16. Rosette née Ducommun, née le 15 septembre 1796, veuve de Paul Nicod, domiciliée à Auvernier.

18. Frédérique-Wilhelmine-Mathilde née Courtin, née le 3 janvier 1818, veuve de William Mackenzie, dom. à Colombier.

23. Edouard Dubois, né le 10 juillet 1826, jardinier, époux de Anna Stalder, dom. à Colombier.

28. Basile Adrien, né le 22 septembre 1873, fils de Basile Rey, dom. à Colombr.

28. Jacques François Troyon, né le 9 mars 1799, vigneron, époux de Marguerite-Sophie née Sunier, dom. à Colombier.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Paris, le 14 juin 1875.

La politique sérieuse a été bannie cette semaine écoulée de l'Assemblée. Elle doit y revenir promptement avec les deux grandes lois constitutionnelles préparées par la commission des Trente sur les pouvoirs publics et les élections sénatoriales. La discussion de ces deux importants projets ne durera pas longtemps.

La loi électorale demandera plus d'efforts; elle nous ménage encore un défilé difficile à traverser, parce que les partisans acharnés du scrutin d'arrondissement font tout ce qu'ils peuvent pour envenimer la question, en en faisant sortir une crise gouvernementale.

— Toute la semaine dernière a été occupée par la seconde lecture sur la liberté de l'enseignement supérieur.

Le projet de loi débattu actuellement soulève les problèmes les plus délicats. S'il ne s'agissait que de voter le principe de la liberté de l'enseignement supérieur, aucun libéral ne voudrait s'y soustraire ni ne refuserait à reconnaître que toute doctrine qui se soumet aux lois peut avoir ses chaires et préparer la jeunesse aux épreuves décisives par lesquelles on est introduit dans les carrières publiques. C'est ce qui existe déjà pour l'enseignement secondaire. Si la loi se bornait à ces points indiscutables, elle passerait sans difficulté. Malheureusement elle est compliquée de questions ardues et complexes. Son plus grand péril est d'ouvrir la voie aux plus dangereuses atteintes à notre droit civil.

— La foule parisienne s'est portée dimanche à Longchamps où le président de la république a passé en revue l'armée de Paris, forte de 50,000 hommes. On a admiré la bonne tenue de nos soldats.

On avait parlé d'un discours que le maréchal prononcerait, et dans lequel il affirmerait l'intention de la France de maintenir la paix; ce discours n'a pas été prononcé, et il eût été inutile; une seule nation nous attribue des projets belliqueux. Mais personne n'y croit.

— On annonce l'arrivée à Paris, pour le 20 de ce mois, du sultan de Zanzibar. On prétend que le sultan est venu en Europe pour demander à l'Angleterre de placer ses Etats sous son protectorat.

— M. le comte d'Aspremont-Lynden, ministre des affaires étrangères de Belgique, et M. Malou, un de ses collègues, sont arrivés à Paris, chargés d'une mission politique.

— Le pont en fer du chemin de fer de la Lys (Nord) a été renversé par un coup de vent: il pesait 90.000 kilogrammes.

Le pont suspendu de Tours a été également enlevé dans les mêmes conditions.

St-Sébastien, 15 juin. — La frégate *Victoria* se prépare à bombarder Motrico et les autres ports carlistes de la côte Cantabrique. Les populations fuient dans l'intérieur.

Les carlistes ont attaqué hier 31 cabreristes casernés près d'Irun dans la fabrique d'allumettes de Zaraqueta. La fabrique a été brûlée avec 29 hommes et la famille du gardien.

Même date. — Dix-sept cabréristes que l'on croyait brûlés ont pu s'échapper et rentrer à Irun.

Les pertes des troupes régulières sont insignifiantes.

Berlin, 15 juin. — La *Post* assure que, dans la province de Saxe, plusieurs ecclésiastiques catholiques ont envoyé au président supérieur leur soumission écrite.

La clôture des deux chambres a eu lieu aujourd'hui. Les députés se sont séparés au cri de « Vive le roi » trois fois répété.

A la cour d'appel, ont commencé aujourd'hui les débats du procès du comte d'Arnim. M. d'Arnim a fait savoir qu'il était malade et ne pouvait paraître. La cour a décidé de le juger par contumace. Il est donné lecture de l'acte d'accusation dont les principaux points sont connus.

NOUVELLES SUISSES

Zurich. — Dans la soirée de jeudi dernier, un violent orage s'est abattu sur les communes de Horgen et de Wädenswil. La grêle a causé de grands dommages.

Berne. — Dans la nuit du 9 au 10, une grêle épouvantable a dévasté la commune de Langnau.

Thurgovie. — Jeudi dernier, un orage, comme de mémoire d'homme on n'en a vu de pareil, a éclaté sur Diessenhofen et les localités environnantes. Des milliers de vitres et de tuiles ont été brisées par la grêle. Il est tombé des grêlons de la grosseur d'un œuf de poule. Les champs, les jardins et surtout les arbres fruitiers, sont abimés. Les ouvriers du chemin de fer ont ramassé en peu d'instants sous les arbres plus de 300 étournaux tués par la grêle. Quatre chevaux, affolés par la terreur, ont réussi, on ne peut comprendre comment, à se détacher d'un char passablement chargé. Un grand nombre de personnes qui, en plein champ, ne trouvèrent aucun abri, ont été grièvement blessées, aux mains, à la figure et à la tête.

Vaud. — Comme on vient de le voir pour les cantons de Zurich, Berne et Thurgovie, la grêle a causé de grands dégâts la semaine dernière en Suisse dans nombre de localités. En revanche nous apprenons avec plaisir qu'il y avait beaucoup d'exagération dans le récit de la dévastation occasionnée par une trombe à Môtiers et Lugnore en Vully, et dont nous avions parlé d'après un journal vaudois, dans notre numéro de samedi. Le fait d'une forte chute d'eau est exact, mais les récoltes n'ont pas souffert dans ces localités.

NEUCHATEL

— L'entrevue qui a eu lieu mardi entre les membres du bureau de dépouillement municipal du 23 mai et M. le préfet, ne paraît pas avoir amené de résultat pratique. Il ne pouvait guère en être autrement, le bureau ne pouvant se déjuger à plus de trois semaines de distance et se prêter à de nouvelles déclarations, contraires ou différentes de celles pour lesquelles il avait été unanime et que tous ses membres avaient signées.

— L'*Union libérale* donne les renseignements suivants sur le malheur arrivé à la gare de Cornaux:

« Dimanche soir, par suite de la masse de voyageurs, le dernier train de Berne se trouvait considérablement en retard, et l'aiguilleur en fonctions à Cornaux, fatigué de la longue attente, s'était endormi à son poste. Réveillé en sursaut par l'approche du convoi, il se porta en avant au lieu de reculer, et, atteint par la locomotive, il fut mis en pièces. »

La ligne directe Neuchâtel-Berne. — Parmi les objets à l'ordre du jour de la session actuelle des chambres fédérales, se trouvent les concessions demandées pour un chemin de fer direct de Neuchâtel à Berne.

Nos lecteurs n'ont pas oublié qu'il s'est formé, à Anet, au commencement de l'année dernière, un comité d'initiative, composé de délégués de toutes les communes bernoises intéressées et de quelques-uns de nos concitoyens, dans le but de demander la concession de la ligne la plus directe: Cornaux-Anet-Chiètres et Fraukappel (ce qui a eu lieu en avril 1874), concurremment avec d'autres intérêts qui patronnent le tracé par Aarberg et Lyss.

Quelques-uns de nos concitoyens, préoccupés des concurrences qui se créent de tous côtés, au préjudice de notre canton, se sont réunis lundi 7 courant, pour examiner cette question importante et s'occuper des moyens à employer pour réaliser ce complément nécessaire de notre réseau.

L'assemblée a été unanime à reconnaître l'intérêt majeur de Neuchâtel-Ville et canton, de se relier à Berne par une ligne directe.

Les villes de Neuchâtel et de Berne sont les plus intéressées au tracé direct; on prétend que l'importance de ce tracé est méconnue à Berne; si cela était, nous en appellerions à César mieux informé. En effet, Berne et l'Oberland comprendront aisément que les lignes qui leur amènent le plus *directement possible* les voyageurs sont les meilleures pour assurer leur avenir, et qu'il serait très dangereux pour eux de voir le grand courant des étrangers s'habituer à se diriger tout droit sur Lucerne par les nouvelles lignes projetées.

On va trop loin en Suisse, dit on, dans la création de nouveaux chemins de fer! Nous reconnaissons qu'il se crée des concurrences ruineuses, des lignes parallèles qui n'ont pas leur raison d'être. Mais la ligne directe Neuchâtel-Berne n'est pas dans ce cas — *elle n'est parallèle à aucune autre — elle est la ligne la plus courte entre les capitales de deux pays, Paris et Berne*, et comme telle elle a une importance qui ne peut pas échapper à l'œil vigilant des autorités bernoises.

Nous espérons donc trouver un appui solide de ce côté et déjà les communes de Champion, d'Anet, Muntschmier, Chules, Guminen, Wileroltigen, Gurben, Muhleberg, Fraukappel, et., se sont jointes avec empressement aux démarches des délégués neuchâtelois.

— Dans sa séance du 29 mai, l'assemblée générale de la commune de Neuchâtel a adopté le règlement élaboré par la Commission constituante chargée de cette mission. Ce règlement a été sanctionné par le conseil d'état; il prévoit un conseil communal de 15 membres qui a été nommé par l'assemblée générale de samedi dernier 12 juin. Ont été nommés: MM. Borel, Fréd., ministre; de Bosset, Fréd; Calame, François; DuPasquier, Alph., avocat; Favarger, Charles, notaire; Jacottet, Paul, avocat; Jeanjaquet-Lorimier, Gustave, Kestner, Edouard; Mentha-Cuche, Henri; de Merveilleux, Jean; Petitmaître, Louis; de Pury-Marval, Edouard; de Pury-Perrot, Gustave; Wavre, Jules, avocat; Wittnauer, Louis.

L'assemblée a également nommé la Commission du budget et des comptes prévues par la loi.

— Il y a quelques jours, des ouvriers terrassiers occupés à défaire un gros tas de pierres (murgier) au Verger du Locle, ont trouvé des monnaies, des médailles et d'autres objets datant généralement du 17me siècle.

— On se souvient que, dans la nuit du 19 au 20 novembre 1873, un vol important était commis à la gare de Neuchâtel et qu'on enlevait dans un wagon expédié par la Banque commerciale de Bâle, contenant des valeurs pour 1,500,000 fr., un lingot de 7,500 fr.

L'enquête n'amena aucun résultat. Dernièrement divers indices mirent la police sur les traces du voleur et de ses complices; une première arrestation fut faite à la Chaux-de-Fonds; à la suite de cette arrestation, l'autorité judiciaire neuchâteloise demande à Bienne l'extradition de trois complices. Enfin, après de longues et patientes investigations et après avoir fait arrêter à Bienne un quatrième complice, M. le juge d'instruction parvint à découvrir le corps du délit qui était demeuré intact. C'est lundi dernier que ce magistrat, accompagné de l'adjudant Weissmüller, s'est transporté à Aarberg où il a retrouvé le lingot enfoui dans les graviers de l'Aar. Les cinq prévenus ont été amenés à faire des aveux complets.

Dons reçus au bureau de cette feuille en faveur des victimes de la grêle, à Marin et environs

Mme J. fr. 10. — M. J. fr. 10. — Mme DP-T. fr. 10. — M. L. M. fr. 15. — Anonyme, fr. 6.50. — M. O. fr. 5. — M. F-B. fr. 40. Anonyme fr. 1. — dito fr. 5. — Un enfant fr. 1. — Mme D. fr. 10. — M. de W. fr. 20. — A. K. fr. 2. — M. S. C. fr. 10. Anonyme de la ville fr. 10. — M. et Mme de L.-R. fr. 15. — Total à ce jour fr. 688.90

RÉUNION COMMERCIALE, 16 juin 1875.

	Prix fait	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise		680	700
Comptoir d'escompte du Val-de-Travers		. .	290
Crédit foncier neuchâtelois		585	. .
Suisse-Occidentale		. .	75
Société de construction		. .	75
Hôtel Mont-Blanc		. .	350
Actions immeuble Chatoney		540	. .
Gaz de Neuchâtel		6500	. .
Banque du Locle		1400	. .
Fabrique de télégraphes électriques		. .	500
Hôtel de Chaumont		300	350
Société des Eaux		390	. .
Matériaux de construction		. .	300
Actions de la Neuchâteloise		975	990
Franco-Suisse, oblig., 3 3/4 %		305	307.50
Locle Chaux-de-Fonds, 4 1/2		. .	98
Etat de Neuchâtel 4 %.		. .	480
Obligations Crédit foncier		. .	100
Obligations municipales 4 1/2 %		. .	100
Lots municipaux		. .	15

Expertise de lait du 14 juin 1875.

Noms des laitiers.	*Résultat au crémomètre.*
Imhof	10 % de crème.
Neuenschwander	8 »
Rothacher	9 »
Jean Mafli	10 »
Feutz	11 »
Messerli	10 »

DIRECTION DE POLICE.